



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/Sub.2/AC.2/2006/1
21 juin 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Sous-Commission de la promotion et de
la protection des droits de l'homme*
Groupe de travail des formes contemporaines d'esclavage
Trente et unième session
24-28 juillet 2006

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour.
2. Activités du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage, y compris la présentation des bénéficiaires.
3. Thème prioritaire: Dimension droits de l'homme de la prostitution –
légalisation/criminalisation et exploitation de la prostitution.
4. Examen de l'application des normes relatives aux droits de l'homme concernant les formes contemporaines d'esclavage:
 - a) État des conventions relatives à l'esclavage et autres instruments connexes; analyse des politiques nationales;
 - b) Exploitation économique:
 - i) Travail forcé et travail servile;
 - ii) Droit des travailleurs migrants, y compris les travailleurs domestiques;

* Conformément à la résolution 60/251 de l'Assemblée générale, à compter du 19 juin 2006, le Conseil des droits de l'homme assumera, et au besoin réexaminera, tous les mandats, mécanismes, fonctions et attributions de la Commission des droits de l'homme.

- c) Traite des êtres humains;
 - d) Mariages forcés;
 - e) Violence familiale.
5. Adoption du rapport présenté par le Groupe de travail à la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme sur les travaux de sa trente et unième session.
